



## Assemblée générale

Distr. générale  
13 octobre 1999  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-quatrième session

Point 118 de l'ordre du jour

### Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

## Budgétisation axée sur les résultats

### Rapport du Secrétaire général

#### Additif

Le présent rapport est un additif au rapport du Secrétaire général sur la budgétisation axée sur les résultats (A/54/456), qui fait suite à la résolution 53/205 de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 1998. Le chapitre 27B (Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001<sup>1</sup> y est présenté, strictement à titre d'exemple, tel qu'il figurerait dans un fascicule établi selon les principes de la budgétisation axée sur les résultats.

---

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 6 (A/54/6/Rev.1).



# Assemblée générale

**PROTOTYPE  
ILLUSTRANT L'APPLICATION  
DE LA BUDGÉTISATION  
AXÉE SUR LES RÉSULTATS**

Distr. générale  
13 octobre 1999  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-quatrième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001

**Titre VIII  
Services communs d'appui**

### **Chapitre 27B Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité**

(Programme 24 du plan à moyen terme pour la période 1998-2001)

## Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble .....	4
A. Direction exécutive et administration .....	6
B. Programme de travail .....	7
1. Comptabilité générale et information financière .....	8
2. Planification des programmes et établissement du budget .....	10
3. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix .....	13
Annexe	
Répartition indicative des ressources et textes explicatifs .....	17

*Note* : La teneur du présent fascicule est pour une large part identique à celle du chapitre correspondant du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 (A/54/6/Rev.1). Les éléments qui ont été ajoutés ou modifiés pour les besoins de la démonstration sont signalés par un astérisque dans le premier cas et deux dans le second.

## **Chapitre 27B**

### **Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité**

(Programme 24 du plan à moyen terme pour la période 1998–2001)

#### **Vue d'ensemble**

- 27B.1 Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité est chargé de l'exécution du sous-programme 2 (Planification des programmes, budget et comptabilité), du programme 24 (Gestion et services centraux d'appui) du plan à moyen terme pour la période 1998-2001, tel que révisé (A/53/6/Rev.1).
- 27B.2 Les responsabilités du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité sont décrites dans la circulaire du Secrétaire général du 1er juin 1998 (ST/SGB/1998/13). Principal service chargé des questions relatives à la planification des programmes, au budget et à la comptabilité, il établit les règles et procédures budgétaires et comptables de l'Organisation et veille au respect du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation, du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation, ainsi que des résolutions et décisions pertinentes. Pour l'exercice biennal, le principal objectif du Bureau est de continuer d'accroître la précision des données comptables et budgétaires en examinant de manière plus systématique les engagements non réglés, en renforçant le contrôle des dépenses, en améliorant la capacité du Système intégré de gestion (SIG) en matière de présentation des rapports et en réduisant les arriérés de sommes à recevoir et de bordereaux interservices.
- 27B.3 Le Bureau établit et présente à l'Assemblée générale le projet de plan à moyen terme et les budgets-programmes biennaux ainsi que les rapports connexes sur l'exécution du budget de l'Organisation des Nations Unies, les propositions budgétaires et les rapports d'exécution concernant les opérations de maintien de la paix, tient les comptes de l'Organisation et établit des rapports financiers. Au cours de l'exercice biennal, le Bureau continuera de concentrer ses efforts sur l'amélioration du système et des procédures pour toutes les activités quelle qu'en soit la source de financement.
- 27B.4 Le Bureau fournit des services fonctionnels concernant les questions financières et budgétaires à l'Assemblée générale, y compris à ses comités de session, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, au Comité du programme et de la coordination, au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires, au Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et au Groupe des vérificateurs externes des comptes de l'ONU, ainsi qu'aux conférences et réunions internationales et mondiales organisées sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.
- 27B.5 Comme par le passé, une part importante du budget du Bureau serait financée par des ressources extrabudgétaires prélevées sur les recettes provenant du remboursement des dépenses d'appui au titre des services fournis par l'administration centrale à l'appui des activités, fonds et programmes extrabudgétaires, ainsi que du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Pour l'exercice biennal 2000-2001, cette somme s'élèverait au total à 18 724 700 dollars, soit 45,1 % des estimations budgétaires relatives au Bureau.
- 27B.6 **\*\***Le montant total des ressources prévues pour le Bureau au titre du budget ordinaire représenterait une augmentation nette de 638 200 dollars, due essentiellement à des dépenses supplémentaires pour la maintenance et l'appui des modules 3 et 4 du Système intégré de gestion. Cette augmentation permettrait de faire appel à du personnel temporaire jusqu'à ce que les besoins à plus long terme au titre de la maintenance et de l'appui du SIG apparaissent clairement. On propose également de recourir à du personnel temporaire pour les tâches liées à l'établissement des Répertoires, qui, ainsi que l'a précisé le Secrétaire général dans son rapport à l'Assemblée générale sur le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et le *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* (A/53/386),

seront considérées comme des activités distinctes dans les chapitres pertinents des futurs budgets-programmes, à compter de l'exercice 2000-2001. Ces propositions entraîneraient une augmentation des dépenses du Bureau et une réduction aux rubriques frais généraux de fonctionnement et mobilier et matériel; celle-ci serait en partie compensée par une augmentation.

27B.7 Les ressources prévues pour le Bureau en 2000-2001 se répartiraient comme suit :

	Budget ordinaire	Fonds extra- budgétaires
<i>(En pourcentage)</i>		
A. Direction exécutive et administration . . . . .	5,9	1,1
B. Programme de travail . . . . .		
1. Comptabilité générale et information financière . . . . .	59,5	63,7
2. Planification des programmes et établissement du budget . . . . .	34,6	7,5
3. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix . . . . .	–	27,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

27B.8 \*Aux taux de 1998-1999, l'accroissement des ressources prévues au budget ordinaire serait de 3 %.

Tableau 27B.1

**\*\*Prévisions de dépenses, par grande rubrique**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
A. Direction exécutive et administration	1 413,9	1 239,4	39,2	3,1	1 278,6	74,7	1 353,3
B. Programme de travail	18 989,1	19 648,8	599,0	3,0	20 247,8	1 160,8	21 408,6
<b>Total</b>	<b>20 403,0</b>	<b>20 888,2</b>	<b>638,2</b>	<b>3,0</b>	<b>21 526,4</b>	<b>1 235,5</b>	<b>22 761,9</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

<b>Total</b>	<b>15 484,5</b>	<b>17 998,9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>18 724,7</b>	<b>–</b>	<b>18 724,7</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>36 887,5</b>	<b>38 887,1</b>	<b>638,2</b>	<b>3,0</b>	<b>40 251,1</b>	<b>1 235,5</b>	<b>41 486,6</b>

Tableau 27B.2

**\*\*Postes nécessaires***Unité administrative : Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité*

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1 et D-2	6	6	–	–	3	3	9	9
P-1 à P-5	43	43	–	–	48	46	91	89
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>51</b>	<b>49</b>	<b>101</b>	<b>99</b>
<b>Agents des services généraux</b>	<b>66</b>	<b>66</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>65</b>	<b>65</b>	<b>131</b>	<b>131</b>
<b>Total général</b>	<b>116</b>	<b>116</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>116</b>	<b>114</b>	<b>232</b>	<b>230</b>

**A. Direction exécutive et administration****\*Ressources nécessaires : 1 278 600 dollars**

- 27B.9 Le Sous-Secrétaire général à la planification des programmes, au budget et à la comptabilité (Contrôleur) établit les règles et procédures budgétaires et comptables de l'Organisation et exerce un contrôle financier sur ses ressources. Il assure la direction générale, l'administration et la coordination du programme de travail du Bureau. Il administre et fait appliquer le Règlement financier et les règles de gestion financière, ainsi que le Règlement et les règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation. Il conseille le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint à la gestion sur les questions relatives au budget, aux plans, aux programmes de travail et aux finances de l'Organisation. Il représente le Secrétaire général auprès des commissions de l'Assemblée générale, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité du programme et de la coordination lors de la présentation de l'esquisse budgétaire, des budgets-programmes biennaux, des plans à moyen terme, des budgets de maintien de la paix et des rapports sur l'exécution du budget. Il représente en outre le Secrétaire général auprès d'autres organes et groupes de travail du système des Nations Unies et d'autres instances internationales en ce qui concerne les questions budgétaires et financières.

Tableau 27B.3

**\*Ressources nécessaires***Direction exécutive et administration*

	<i>Ressources (en milliers de dollars des États-Unis)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>
1) Budget ordinaire				
Postes	836,2	836,2	4	4
Autres dépenses	403,2	442,4		
<b>Total 1)</b>	<b>1 239,4</b>	<b>1 278,6</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
2) Fonds extrabudgétaires	135,0	196,6	1	1
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>1 374,4</b>	<b>1 475,2</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

- 27B.10 \*\*Les ressources prévues (1 278 600 dollars) permettront de maintenir quatre postes, de recruter du personnel temporaire, de rémunérer les heures supplémentaires et d'acheter les fournitures de bureau (pour l'ensemble du Bureau de la planification des programmes, du budget de la comptabilité), de recourir à des consultants, de payer les frais de voyage et les frais généraux de fonctionnement et de financer les coûts afférents au matériel de bureautique du bureau du Contrôleur.

**B. Programme de travail**

Tableau 27B.4

**\*Prévisions de dépenses, par programme***Programme de travail*

	<i>Ressources (en milliers de dollars des États-Unis)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>
1) Budget ordinaire				
1. Comptabilité générale et information financière	12 202,8	12 847,4	77	77
2. Planification des programmes et établissement du budget	7 446,0	7 400,4	35	35
3. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix	–	–	–	–
<b>Total 1)</b>	<b>19 648,8</b>	<b>29 247,8</b>	<b>112</b>	<b>112</b>
2) Fonds extrabudgétaires	17 863,4	18 528,1	115	113
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>37 512,2</b>	<b>38 775,9</b>	<b>227</b>	<b>225</b>

**1. Comptabilité générale et information financière****\*Ressources nécessaires : 12 847 400 dollars**

- 27B.11 Les activités concernant la comptabilité générale et l'information financière sont exécutées par la Division de la comptabilité. La Division continuera à tenir tous les comptes de l'Organisation des Nations Unies selon le principe de la comptabilité par fonds; elle contrôlera le recouvrement des sommes dues par l'Organisation et aidera à suivre les dépenses ainsi que la situation financière de l'Organisation; elle

veillera à l'application du Règlement financier et des règles de gestion financière ainsi que des procédures comptables; elle assurera le règlement des obligations financières de l'Organisation, à l'échéance fixée et pour le montant exact. Elle continuera à coordonner et superviser toutes les activités de l'Organisation relatives aux assurances (assurance maladie, assurance- vie, assurance immobilière et assurance responsabilité) ainsi qu'à fournir des services au Comité pour les demandes d'indemnisation en cas de perte ou de détérioration d'effets personnels et au Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation en cas de maladie, d'accident ou de décès.

**\*Objectifs pour l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de résultats**

- 27B.12 \*Le sous-programme qui sera exécuté pour atteindre les objectifs énoncés dans le tableau ci-après s'adresse à plusieurs catégories d'utilisateurs, à savoir les États Membres, les commissaires aux comptes, les directeurs de programme et tous les fonctionnaires qui participent à des plans d'assurance. Des facteurs externes importants peuvent influencer sur les réalisations : il faut en particulier que la Division reçoive en temps voulu de sources extérieures, notamment des bureaux clients, les données dont elle a besoin, et que celles-ci soient exactes.

**Objectif 1. Faire en sorte que les données financières de l'Organisation soient traitées et enregistrées plus exactement et plus rapidement**

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de résultats*

- |  |  |
|--|--|
| a) Plus grande exactitude des états financiers.  | Nombre de recommandations d'audit interne/externe acceptées en matière de comptabilité générale et d'information financière qui ont été appliquées à la fin de l'exercice biennal. |
| b) Achèvement dans les délais des états financiers à présenter au Comité des commissaires aux comptes. | Achèvement au plus tard le 31 mars de tous les états financiers à présenter au Comité des commissaire aux comptes.   |

**Objectif 2. Faire en sorte que l'Organisation s'acquitte plus ponctuellement de ses obligations financières**

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de résultats*

- |   |   |
|---|---|
| Règlement ponctuel des engagements de dépenses, afin d'éviter des pénalités de retard (sauf dans les cas qui échappent au contrôle de la Division de la comptabilité) | Nombre de cas où des pénalités de retard ont dû être versées (sauf lorsque les circonstances échappaient au contrôle de la Division de la comptabilité) |
|---|---|

Objectif 3. Faire en sorte que l'administration du programme d'assurance-groupe et d'assurance-vie donne davantage satisfaction aux participants	
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats
Introduction de programmes nouveaux et offre de prestations plus avantageuses aux participants, moyennant un coût raisonnable.	Satisfaction exprimée par les utilisateurs mesurée par le pourcentage de réponses jugeant les programmes d'assurance «tout à fait satisfaisants» et «d'un coût raisonnable» lors d'une enquête organisée par la Section des assurances pour évaluer le degré de satisfaction des participants

## Produits

27B.13 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2000-2001 :

- a) *Documentation à l'intention des organes délibérants.* Rapports financiers annuels et biennaux du Secrétaire général à l'Assemblée générale;
- b) *Publications. Support technique.* Environ 600 états financiers semestriels concernant le budget ordinaire, toutes les opérations de maintien de la paix, tous les fonds d'affectation spéciale, les activités de coopération technique, les activités productrices de recettes, les opérations mises en place par le Conseil de sécurité et d'autres comptes spéciaux;
- c) *Services d'appui administratif*
  - i) Comptabilité générale. Traitement de divers documents financiers et comptables; comptabilisation du recouvrement des sommes dues à l'Organisation, qui s'élèvent à plusieurs milliards de dollars par an; établissement des prévisions de trésorerie en ce qui concerne le budget ordinaire et les opérations de maintien de la paix; rapprochement des comptes bancaires; versement de fonds aux diverses missions de maintien de la paix, aux commissions régionales et aux centres d'information, dans le monde entier; établissement d'états financiers semestriels; comptabilisation des recettes et des dépenses pour les activités productrices de recettes et toutes les opérations de maintien de la paix et préparation d'états récapitulatifs semestriels; et tenue des comptes et information financière relatives aux fonds d'affectation spéciale et aux activités de coopération technique;
  - ii) Paiements et décaissements. Paiement des traitements et des indemnités et autres prestations dus aux fonctionnaires de l'ONU, aux consultants et aux boursiers de l'ONU; traitement des remboursements des impôts sur le revenu (activité financée par le Fonds de péréquation des impôts); établissement des relevés des émoluments et de rapports, y compris les rapports et barèmes annuels de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies; paiement des fournisseurs et autres créanciers; traitement des demandes de remboursement des frais de voyage;
  - iii) Appui systémique. Appui aux systèmes suivants : modules financiers du Système intégré de gestion; système de comptabilité générale; système des états de paie; assurance maladie après la cessation de service; système de gestion des remboursements d'impôts; administration du réseau local; système de comptabilité des bureaux extérieurs; système des états de paie des bureaux extérieurs;
  - iv) Gestion et coordination de toutes les activités concernant l'assurance-vie, l'assurance maladie, l'assurance des biens et l'assurance responsabilité; et étude des nouvelles formules d'assurance offertes sur le marché mondial de ce type de service;
  - v) Fourniture de services de secrétariat au Comité pour les demandes d'indemnisation en cas de perte ou de détérioration d'effets personnels et au Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation en cas de maladie, d'accident ou de décès.

Tableau 27B.5



**\*Ressources nécessaires***Comptabilité générale et information financière*

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>
1. Budget ordinaire				
Postes	11 229,3	11 229,3	77	77
Autres dépenses	973,5	1 618,1		
<b>Total 1)</b>	<b>12 202,8</b>	<b>12 847,4</b>	<b>77</b>	<b>77</b>
2. Fonds extrabudgétaires	11 347,8	11 929,2	76	76
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>23 550,6</b>	<b>24 776,6</b>	<b>153</b>	<b>153</b>

- 27B.14 \*Les ressources prévues (12 847 400 dollars) permettront de maintenir l'effectif actuel et font apparaître une augmentation pour ce qui est des autres dépenses. Cette augmentation est due pour l'essentiel aux dépenses supplémentaires à engager pour recruter du personnel temporaire durant les périodes de pointe et pour assurer la maintenance des modules 3 et 4 du SIG, dépenses partiellement compensées par des diminutions aux rubriques Frais généraux de fonctionnement et Mobilier et matériel.

**2. Planification des programmes et établissement du budget****\*Ressources nécessaires : 7 400 400 dollars**

- 27B.15 La planification des programmes et l'établissement du budget relèvent de la Division de la planification des programmes et du budget. Au cours de l'exercice biennal, la Division continuera de s'acquitter des tâches ci-après : a) élaboration et application de politiques, procédures et méthodes conformes au Règlement financier et règles de gestion financière et au Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation en ce qui concerne les questions ayant trait au budget-programme et aux fonds extrabudgétaires; b) amélioration du processus intégré de planification, de programmation et de budgétisation dans tous les chapitres du budget-programme de l'Organisation; c) établissement et présentation aux organes délibérants de l'esquisse budgétaire du Secrétaire général; coordination de l'élaboration des budgets-programmes et plans à moyen terme et de leurs révisions, des rapports sur l'exécution des budgets et d'autres rapports sur des questions budgétaires, notamment des états d'incidences sur le budget-programme d'activités nouvelles ainsi que des projets de budget-programme révisés ou supplémentaires et de leur présentation aux organes délibérants; d) établissement de systèmes et procédures pour l'établissement des rapports de contrôle sur l'exécution des budgets-programmes et des plans à moyen terme et sur l'utilisation des fonds extrabudgétaires pour assurer l'emploi économique et rationnel des ressources approuvées par l'Assemblée générale, autorisation des allocations de crédit et approbation des tableaux d'effectifs; e) application et exploitation des composantes pertinentes du SIG; f) prestation de services fonctionnels pour les questions relatives aux programmes et au budget à la Cinquième Commission et aux autres commissions de l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et au Comité du programme et de la coordination.

**\*Objectifs pour l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de résultats**

- 27B.16 Le sous-programme qui sera exécuté pour atteindre les objectifs énoncés dans le tableau ci-après vise à aider les membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale, ainsi que les directeurs de programme, en veillant à l'application des règles et procédures financières. Des facteurs externes importants peuvent influencer sur les réalisations. Il faut en particulier : a) que la Division reçoive en temps voulu des éléments provenant de sources diverses; b) quelle puisse compter sur la coopération des services administratifs et que ceux-ci soient disposés à appliquer ses politiques et directives budgétaires; et c) qu'il existe un consensus entre les États Membres touchant l'application des réformes proposées.

**Objectif 1. Aider le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, le Comité du programme et de la coordination et l'Assemblée générale à examiner et évaluer les besoins de l'Organisation dans le cadre du budget-programme**

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats
a) Amélioration de la présentation des propositions budgétaires (concision, cohérence et clarté).	Degré de satisfaction des États Membres tel qu'il ressort des résolutions ou des autres moyens qu'ils ont de l'exprimer.
b) Présentation dans les délais des documents et rapports.	Pourcentage de documents/rapports présentés à la date prévue ou six semaines avant le début de la session à laquelle ils devaient être examinés.

**Objectif 2. Améliorer le contrôle budgétaire et le suivi des dépenses**

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats
a) Réduction des écarts entre les crédits alloués et le montant définitif des dépenses, par chapitre et par centre de responsabilité.	Différence (en pourcentage) entre le montant définitif des dépenses et les crédits alloués, par chapitre et par centre de responsabilité.
b) Plus grande exactitude des rapports sur l'exécution du budget.	Nombre de mois pour lesquels on disposait des données financières nécessaires aux fins de l'établissement du second rapport d'exécution.

**Objectif 3. Faciliter le contrôle et la coordination de l'exécution du budget-programme**

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultats
a) Mise au point d'indicateurs de résultats mieux adaptés.	Degré de satisfaction des États Membres touchant les indicateurs utilisés dans les rapports sur les réalisations et dans le projet de budget-programme.
b) Sensibilisation des États Membres et des directeurs de programme aux avantages qui peuvent résulter de la budgétisation axée sur les résultats.	Nombre d'éléments de la budgétisation axée sur les résultats approuvés par les États Membres.

**Produits**

- 27B.17 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2000-2001 :
- a) *Services destinés à des organes intergouvernementaux/d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
- i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions. Une trentaine de séances officielles et une cinquantaine de consultations officieuses de la Cinquième Commission; environ 35 séances officielles et 40 consultations officieuses du Comité du programme et de la coordination et à peu près 150 séances du Comité consultatif;

- ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Projet de plan à moyen terme pour la période 2002-2005 (sous forme de fascicules); esquisse du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003; projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 (sous forme de fascicules); premier et deuxième rapports sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal 2000-2001; budgets annuels et rapports sur l'exécution du budget du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 et du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (8 rapports); environ 30 rapports destinés à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale portant sur des questions administratives et budgétaires ainsi que des questions relatives aux programmes; présentation d'à peu près 40 états d'incidences sur le budget-programme à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires; une dizaine de rapports sur des questions budgétaires et financières précises à l'intention du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et présentation de documents de séance et d'informations supplémentaires à la Cinquième Commission, au Comité du programme et de la coordination et au Comité consultatif (selon que de besoin).
  - iii) Autres services. Fourniture d'une assistance à la Cinquième Commission (pour environ 40 rapports), et au Comité du programme et de la coordination lors de l'établissement de leurs rapports à l'Assemblée générale.
- b) *Services d'appui administratif et financier*
- i) Examen des projets de résolution et de décision dont seront saisis l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et leurs organes subsidiaires et établissement des prévisions de dépenses révisées découlant des décisions du Conseil de sécurité (selon que de besoin); examen et analyse des prévisions concernant les dépenses à financer par des fonds extrabudgétaires;
  - ii) Émission d'autorisations de dépenses et publication de directives ou d'instructions visant à améliorer les procédures administratives et budgétaires et à assurer une utilisation rationnelle des ressources; examen et analyse des propositions visant à constituer des fonds d'affectation spéciale, ainsi que des accords avec les donateurs et mise au point des mandats de ces fonds; examen des incidences sur le budget-programme des accords avec les pays hôtes concernant des réunions tenues hors Siège; examen des aspects financiers et budgétaires des projets de rapport à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et à leurs organes subsidiaires; établissement d'avis d'allocation de crédits et d'approbation des tableaux d'effectifs; contrôle des dépenses, examen des propositions de révision des allocations de crédit et élaboration de demandes de crédits supplémentaires; préparation des demandes d'autorisation d'engagement de dépenses imprévues ou extraordinaires; tenue de statistiques sur les postes vacants et du fichier d'agents certificateurs;
  - iii) Tenue à jour et exploitation d'un système budgétaire informatisé, gestion de la base de données (structure et entrée des données) et contrôle du système; contrôle des dépenses de personnel effectives et des tendances inflationnistes, calcul des coûts salariaux standard et mise au point des paramètres utilisés pour chiffrer les coûts dans le budget-programme aux fins de la planification budgétaire et de l'établissement de projections sur l'exécution du budget.

Tableau 27B.6

**\*Ressources nécessaires***Planification des programmes et établissement du budget*

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001
1. Budget ordinaire				
Postes	6 565,8	6 568,8	35	35
Autres dépenses	880,2	834,6		
<b>Total 1)</b>	<b>7 446,0</b>	<b>7 400,4</b>	<b>35</b>	<b>35</b>
2. Fonds extrabudgétaires	1 171,7	1 409,2	7	7
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>8 617,7</b>	<b>8 809,6</b>	<b>42</b>	<b>42</b>

27B.18 \*\*Les ressources prévues (7 400 400 dollars) permettront de maintenir les effectifs actuels et font apparaître une augmentation des autres dépenses, correspondant à des services informatiques destinés à renforcer la capacité du système actuel d'information budgétaire et à accroître les interfaces nécessaires avec le SIG. On enregistre également une augmentation des frais généraux de fonctionnement correspondant à la quote-part de la Division dans les coûts de maintenance et d'appui de l'infrastructure du réseau local.

### 3. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix

**\*Ressources nécessaires : financées exclusivement au moyen du compte d'appui**

27B.19 Les services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix sont assurés par la Division du financement du maintien de la paix. Au cours de l'exercice biennal, la Division continuera à s'acquitter des tâches ci-après : a) établissement des politiques, procédures et méthodes de prévision des ressources nécessaires et fourniture de directives sur les questions liées au financement des opérations de maintien de la paix, conformément au Règlement financier et règles de gestion financière; b) établissement et présentation aux organes délibérants des budgets et rapports d'exécution des budgets annuels du Secrétaire général, des budgets de liquidation connexes et des rapports sur la cession des actifs; rapports annuels sur le compte d'appui des opérations de maintien de la paix et autres rapports concernant les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix; communication au Conseil de sécurité et autres rapports sur les activités autres que les opérations de maintien de la paix, autorisées dans des résolutions du Conseil de sécurité; c) suivi de la situation de trésorerie des comptes spéciaux de chaque opération de maintien de la paix, recommandation d'investissement à court terme des liquidités qui ne sont pas immédiatement nécessaires pour chacun des comptes spéciaux; autorisation de paiement aux gouvernements des prestations en cas de décès ou d'invalidité sur la base de documents certifiés, et au titre du règlement des demandes de remboursement du matériel appartenant aux contingents ainsi que des lettres d'attribution; et, en ce qui concerne le remboursement aux gouvernements des dépenses liées à la fourniture de contingents, établissement d'états de l'effectif mensuel moyen des contingents, calcul des montants remboursables et ordonnancements; d) fourniture de services fonctionnels au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale pour les questions de financement des opérations de maintien de la paix et e) application et exploitation des composantes du SIG.

27B.20 La Division s'attachera à améliorer les techniques d'établissement des budgets des opérations, la présentation type de ces budgets ainsi que la présentation du budget et du rapport sur l'exécution du

budget propres à chaque opération. Elle continuera d'affiner les techniques de gestion financière pour que les opérations soient administrées avec le maximum d'efficacité et d'économie. Elle poursuivra aussi la rationalisation et la normalisation des techniques et procédures budgétaires.

**\*Objectifs pour l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de résultats**

- 27B.21 \*Le sous-programme qui sera exécuté pour atteindre l'objectif dans le tableau ci-après vise à aider les membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale. L'un des facteurs externes importants qui influent sur les réalisations est le fait que, pour mener à bien ses travaux, la Division doit recevoir les données nécessaires des opérations sur le terrain et que, par leur nature, les opérations de maintien de la paix se déroulent dans des conditions telles qu'il peut être difficile de communiquer en temps voulu les informations financières pertinentes. Plus généralement, les réalisations sont fonction de l'évolution du contexte politique et de la situation en matière de sécurité.

*Objectifs : Aider le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et l'Assemblée générale à examiner et évaluer les besoins financiers des missions de maintien de la paix*

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultats</i>
a) Plus grande exactitude des prévisions de dépenses figurant dans les budgets des opérations de maintien de la paix.	Nombre de budgets d'opérations de maintien de la paix approuvés sans changement par rapport à l'évaluation des ressources nécessaires.
b) Achèvement des documents budgétaires au plus tard le 15 janvier, dans un plus grand nombre de langues (autres que l'anglais).	Pourcentage de documents budgétaires disponibles chaque année pour le 15 janvier dans au moins trois langues.
c) Documents budgétaires plus courts (à l'exception des états détaillés distribués au Comité consultatif)	Nombre moyen de pages des rapports présentés durant l'exercice.
d) Élimination de l'arriéré de rapports sur l'exécution du budget concernant les missions liquidées avant la fin de 2000.	Achèvement des rapports sur l'exécution du budget restant à établir concernant les FPNU, l'ONUSOM, la MINUAR et la MINUHA et présentation de ces rapports lors de la deuxième partie de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale.

**Produits**

27B.22 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2000-2001 :

- a) *Services destinés à des organes intergouvernementaux/d'experts (fonds extrabudgétaires)*
- i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions. Environ 80 séances officielles et 70 consultations officieuses de la Cinquième Commission et à peu près 130 séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Présentation à l'Assemblée générale d'environ 120 rapports sur les prévisions budgétaires, rapports sur l'exécution du budget concernant le financement des missions en cours, achevées ou liquidées (FNUOD, FINUL, MONUIK, UNFICYP, MONUL, UNAVEM, MINURSO, MINUBH, MONUP, FORDEPRENU, MONUG, MONUT, MIPONUH, MINURCA, MONUSIL, ATNUSO, FPNU, ONUSOM et MINUAR) et des nouvelles missions que le Conseil de sécurité pourrait approuver, et rapports sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (y compris l'examen des taux de remboursement, le fonds de réserve, le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et le compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi); présentation d'une soixantaine d'états d'incidences financières et d'additifs aux rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur le financement de toutes les opérations de maintien de la paix et d'environ

- 30 communications écrites au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur des aspects particuliers du financement des opérations de maintien de la paix;
- b) *Autres activités de fond.* Environ 1 200 ordonnancements et lettres aux gouvernements qui fournissent des contingents.
- c) *Services d'appui administratif et financier*
- i) Établissement du budget. Examen et analyse des rapports sur l'exécution des budgets et les prévisions de dépenses présentés dans le cadre du financement des opérations de maintien de la paix et des activités découlant des résolutions 687 (1991) et 986 (1995) du Conseil de sécurité sur la situation entre l'Iraq et le Koweït; examen des propositions à financer au moyen des fonds d'affectation spéciale constitués pour les opérations de maintien ou de rétablissement de la paix, du compte d'appui à ces opérations, du compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ou des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/223 du 22 décembre 1997 au titre des dépenses imprévues et extraordinaires; et examen et vérification des données communiquées par le Département des opérations de maintien de la paix pour la mise à jour annuelle du Manuel des coûts standard (y compris les coûts spécifiques des missions) qui sert à établir les budgets des opérations;
  - ii) Contrôle budgétaire. Émission et révision des avis d'allocation de crédit et d'approbation des tableaux d'effectifs; examen et analyse des états mensuels des dépenses imputées sur les comptes des différentes opérations de maintien de la paix, le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, le compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et les comptes des activités découlant des résolutions 687 (1991) et 986 (1995) du Conseil de sécurité;
  - iii) Suivi de la situation financière. Examen et analyse de la situation des comptes spéciaux ouverts pour les opérations de maintien de la paix et autres missions et calcul des montants nécessaires pour couvrir les dépenses opérationnelles et les dépenses d'appui, selon que de besoin; suivi permanent de la situation de trésorerie des opérations de maintien de la paix et des prévisions de trésorerie les concernant; établissement d'états mensuels de l'effectif des contingents et des sommes à payer aux divers pays qui fournissent des contingents; émission d'instructions pour le paiement des sommes dues au titre des contingents, lorsque la situation de trésorerie le permet; confirmation de la position des comptes spéciaux des opérations de maintien de la paix, avant que la Division de la comptabilité ne procède au règlement des sommes dues aux gouvernements sur la base de documents certifiés par le Département des opérations de maintien de la paix; émission d'autorisations de paiement et/ou de directives pour les sommes dues à d'autres titres aux gouvernements qui fournissent des contingents ou un appui logistique à des opérations de maintien de la paix ou à d'autres missions; contrôle et utilisation du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix conformément aux dispositions de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1994;
  - iv) Liaison avec les gouvernements. Discussions avec les gouvernements, notamment ceux qui fournissent des contingents, sur la situation financière de chaque mission et ses incidences sur les différentes opérations de maintien de la paix; négociations avec les gouvernements qui fournissent des contingents sur des questions financières relatives aux opérations de maintien de la paix, notamment le détail des sommes restant à leur rembourser;
  - v) Calcul des taux de remboursement. Examen et analyse des données communiquées périodiquement par les gouvernements qui fournissent des contingents sur le coût de la fourniture de contingents nationaux pour les opérations de maintien de la paix et autres missions; examen et analyse annuels de l'évolution des taux d'inflation et de change et de

leurs répercussions sur les taux standard de remboursement des dépenses liées à la fourniture de contingents.

Tableau 27B.7

**\*Ressources nécessaires***Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix*

	<i>Ressources</i>		<i>Postes</i>	
	<i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>			
	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>
1. Budget ordinaire				
Postes	–	–	–	–
Autres dépenses	–	–	–	–
<b>Total 1)</b>	–	–	–	–
2. Fonds extrabudgétaires	5 343,9	5 189,7	32	30
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>5 343,9</b>	<b>5 189,7</b>	<b>32</b>	<b>30</b>

27B.23 Les dépenses de la Division sont financées par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Les montants demandés tiennent compte des propositions que l'Assemblée générale doit examiner à la reprise de sa cinquante-troisième session en mai 1999.

## \*Annexe

## Répartition indicative des ressources et textes explicatifs

Tableau 27B.8

## Prévisions de dépenses, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Rubrique	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
A. Direction exécutive et administration	1 413,9	1 239,4	39,2	3,1	1 278,6	74,7	1 353,3
B. Programme de travail							
1. Comptabilité générale et information financière	12 602,3	12 202,8	644,6	5,2	12 847,4	685,1	13 532,5
2. Planification des programmes et établissement du budget	6 386,8	7 446,0	(45,6)	(0,6)	7 400,4	475,7	7 876,1
<b>Total</b>	<b>20 403,0</b>	<b>20 888,2</b>	<b>638,2</b>	<b>3,0</b>	<b>21 526,4</b>	<b>1 235,5</b>	<b>22 761,9</b>

## 2) Fonds extrabudgétaires

	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Montant estimatif	Provenance des fonds	2000-2001 Montant estimatif
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
	2 875,6	2 463,3	Structures administratives extrabudgétaires	2 897,6
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	2 696,5	4 422,9	Activités de fond	4 835,9
	1 384,8	1 492,0	Coopération technique	1 613,1
	7 764,7	8 621,2	Opérations de maintien de la paix	8 365,1
			b) Activités de fond :	
	762,9	999,5	Fonds de péréquation des impôts	1 013,0
	–	–	c) Projets opérationnels	–
<b>Total</b>	<b>15 484,5</b>	<b>17 998,9</b>		<b>18 724,7</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>35 887,5</b>	<b>38 887,1</b>		<b>41 486,6</b>



Tableau 27B.9

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**  
(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	18 348,6	18 631,3	–	–	18 631,3	1 094,5	19 725,8
Autres dépenses de personnel	1 273,2	686,2	849,5	123,7	1 535,7	74,8	1 610,5
Consultants et experts	20,0	20,9	–	–	20,9	1,0	21,9
Voyages	25,7	26,5	–	–	26,5	1,4	27,9
Services contractuels	40,9	656,0	–	–	656,0	31,8	687,8
Frais généraux de fonctionnement	178,9	449,0	(111,7)	(24,8)	337,3	16,6	353,9
Fournitures et accessoires	27,1	24,6	–	–	24,6	1,2	25,8
Mobilier et matériel	488,6	393,7	(99,6)	(25,2)	294,1	14,2	308,3
<b>Total</b>	<b>20 403,0</b>	<b>20 888,2</b>	<b>638,2</b>	<b>3,0</b>	<b>21 526,4</b>	<b>1 235,5</b>	<b>22 761,9</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

Objet de dépense	1996-1997	1998-1999	2000-2001
	Dépenses	Montant estimatif	
Postes	15 109,3	17 488,0	18 216,2
Autres dépenses de personnel	352,6	392,7	390,3
Voyages	22,6	103,2	103,2
Services contractuels	–	15,0	15,0
<b>Total</b>	<b>15 484,5</b>	<b>17 998,9</b>	<b>18 724,7</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>35 887,5</b>	<b>38 887,1</b>	<b>41 486,6</b>

Tableau 27B.10

**Postes nécessaires***Unité administrative : Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité*

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001
	<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>							
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	1	1	3	3
D-1	4	4	–	–	2	2	6	6
P-5	6	6	–	–	7	7	13	13
P-4/3	29	29	–	–	39	37	68	66
P-2/1	8	8	–	–	2	2	10	10
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>51</b>	<b>49</b>	<b>101</b>	<b>99</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	8	8	–	–	8	8	16	16
Autres classes	58	58	–	–	57	57	115	115
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>66</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>65</b>	<b>65</b>	<b>131</b>	<b>131</b>
<b>Total général</b>	<b>116</b>	<b>116</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>116<sup>a</sup></b>	<b>114<sup>a</sup></b>	<b>232</b>	<b>230</b>

- <sup>a</sup> Postes financés à l'aide de sommes remboursées au titre des services d'appui :
- Structures administratives extrabudgétaires : 3 P-4, 4 P-3, 1 P-2 et 10 postes d'agent des services généraux (2 de 1re classe et 8 d'autres classes);
  - Activités extrabudgétaires de fond : 3 P-5, 2 P-4, 5 P-3, 21 postes d'agent des services généraux (4 de 1re classe et 17 d'autres classes);
  - Activités de coopération technique : 1 D-1, 1 P-4 et 9 postes d'agent des services généraux (1 de 1re classe et 8 d'autres classes);
  - Opérations de maintien de la paix (compte d'appui) : 1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 12 P-4, 10 P-3, 1 P-2 et 21 postes d'agent des services généraux (1 de 1re classe et 20 d'autres classes) pour 1998-1999.
  - À l'exception des postes P-3, dont le nombre serait ramené de 10 à 8, le nombre et la classe des postes resteraient inchangés en 2000-2001.
  - Fonds de péréquation des impôts : 1 P-4, 1 P-3 et 4 postes d'agent des services généraux (autres classes).

## A. Direction exécutive et administration

Tableau 27B.11

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	957,5	836,2	–	–	836,2	53,0	889,2
Autres dépenses de personnel	288,4	264,8	51,7	19,5	316,5	15,5	332,0
Consultants et experts	20,0	20,9	–	–	20,9	1,0	21,9
Voyages	8,2	10,5	–	–	10,5	0,6	11,1
Frais généraux de fonctionnement	56,3	69,3	(12,5)	(18,0)	56,8	2,8	59,6
Fournitures et accessoires	27,1	24,6	–	–	24,6	1,2	25,8
Mobilier et matériel	56,4	13,1	–	–	13,1	0,6	13,7
<b>Total</b>	<b>1 413,9</b>	<b>1 239,4</b>	<b>39,2</b>	<b>3,1</b>	<b>1 278,6</b>	<b>74,7</b>	<b>1 353,3</b>

#### 2) Fonds extrabudgétaires

	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Montant estimatif	Provenance des fonds	2000-2001 Montant estimatif
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
			Structures administratives	
	–	–	extrabudgétaires	–
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	–	135,0	Activités de fond	196,6
	–	–	Coopération technique	–
	–	–	Opérations de maintien de la paix	–
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>135,0</b>		<b>196,6</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>1 413,9</b>	<b>1 374,4</b>		<b>1 549,9</b>

Tableau 27B.12

**Postes nécessaires***Unité administrative : Bureau du Sous-Secrétaire général, Contrôleur*

	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	–	–	–	–	1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
Autres classes	2	2	–	–	–	–	2	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Total général</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1<sup>a</sup></b>	<b>1<sup>a</sup></b>	<b>5</b>	<b>5</b>

<sup>a</sup> Un poste P-3 financé à l'aide de sommes remboursées au titre des services d'appui aux activités extrabudgétaires de fond.

**Ressources nécessaires (aux taux courants)***Postes*

27B.24 Le montant total des ressources prévues à cette rubrique (836 200 dollars) correspond au maintien d'un poste de Sous-Secrétaire général, d'un poste P-5 et de deux postes d'agent des services généraux (autres classes).

*Autres dépenses de personnel*

27B.25 Le montant total prévu (3 165 000 dollars, soit une augmentation de 51 700 dollars), permettra a) d'engager du personnel temporaire pour renforcer les effectifs pendant les périodes de pointe et remplacer les fonctionnaires en congé de maternité ou de maladie (52 300 dollars) et pour exécuter les tâches liées à l'élaboration du *Répertoire* qui nécessitent l'établissement de projets d'étude (art. 17 et 19) pour le volume II du supplément 6 (51 700 dollars) et b) de financer les heures supplémentaires qu'il faudra effectuer dans l'ensemble du Bureau (212 500 dollars), en particulier pendant les sessions de l'Assemblée générale, du Comité du programme et de la coordination et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, lors de l'établissement du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 et des budgets annuels des opérations de maintien de la paix et des tribunaux internationaux et pour la clôture des comptes en fin d'année.

*Consultants*

27B.26 Un montant de 20 900 dollars, qui correspond au maintien des programmes, est demandé pour pouvoir faire appel à des concours extérieurs en cas de nécessité.

*Voyages*

27B.27 Le montant prévu (10 500 dollars), qui correspond au maintien des programmes, doit permettre de couvrir le coût des voyages qui seront effectués par le Contrôleur et ses représentants désignés dans l'exercice de leurs fonctions.

*Frais généraux de fonctionnement*

- 27B.28 Le montant total des ressources prévues (56 800 dollars, soit une diminution de 12 500 dollars) couvrira les dépenses suivantes : location de matériel de bureau (11 100 dollars); quote-part du bureau du Contrôleur dans les frais de maintenance et d'appui de l'infrastructure technique du réseau local (serveurs centraux, notamment) sur laquelle reposent les services de gestion centralisés (courrier électronique, système UNIX pour le SIG, etc.) (3 900 dollars); communications (35 900 dollars); maintenance du matériel de bureautique (5 900 dollars).

*Fournitures et accessoires*

- 27B.29 Le montant prévu (24 600 dollars), qui correspond au maintien des programmes, doit permettre de couvrir le coût des fournitures de bureau de l'ensemble du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité.

*Mobilier et matériel*

- 27B.30 Les ressources prévues (13 100 dollars) permettront de mettre à niveau ou de remplacer le matériel de bureautique du bureau du Contrôleur.

## B. Programme de travail

### 1. Comptabilité générale et information financière

Tableau 27B.13

#### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	11 513,6	11 229,3	–	–	11 229,3	606,4	11 835,7
Autres dépenses de personnel	810,1	421,4	797,8	189,3	1 219,2	59,3	1 278,5
Voyages	3,2	8,1	–	–	8,1	0,4	8,5
Services contractuels	38,3	26,2	–	–	26,2	1,2	27,4
Frais généraux de fonctionnement	3,0	232,4	(99,2)	(42,6)	133,2	6,6	139,8
Mobilier et matériel	234,1	285,4	(54,0)	(18,9)	231,4	11,2	242,6
<b>Total</b>	<b>12 602,3</b>	<b>12 202,8</b>	<b>644,6</b>	<b>5,2</b>	<b>12 847,4</b>	<b>685,1</b>	<b>13 532,5</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Montant estimatif	Provenance des fonds	2000-2001 Montant estimatif
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies Structures administratives extrabudgétaires	2 897,6
2 875,6	2 463,3			
			ii) Des activités extrabudgétaires	
			Activités de fond	3 523,3
2 130,0	3 316,1		Coopération technique	
1 124,3	1 291,6		Opérations de maintien de la paix	1 319,9
2 898,7	2 277,3			
			b) Activités de fond :	3 175,4
			Fond de péréquation des impôts	1 013,0
762,9	999,5			
-	-		c) Projets opérationnels	-
<b>Total</b>	<b>9 791,5</b>	<b>11 347,8</b>		<b>11 929,2</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>22 393,8</b>	<b>23 550,6</b>		<b>25 461,7</b>

Tableau 27B.14

**Postes nécessaires***Unité administrative : Division de la comptabilité*

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2
P-5	2	2	-	-	3	3	5	5
P-4/3	14	14	-	-	22	22	36	36
P-2/1	6	6	-	-	2	2	8	8
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>52</b>	<b>52</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	6	6	-	-	7	7	13	13
Autres classes	46	46	-	-	42	42	88	88
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>101</b>	<b>101</b>
<b>Total général</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>76<sup>a</sup></b>	<b>76<sup>a</sup></b>	<b>153</b>	<b>153</b>

<sup>a</sup> Postes financés à l'aide des sommes remboursées au titre des services d'appui :

Structures administratives extrabudgétaires (y compris le secrétariat du Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation en cas de maladie, d'accident ou de décès et la Section des assurances) : 3 P-4, 4 P-3, 1 P-2 et 10 postes d'agent des services généraux (2 de 1re classe et 8 d'autres classes);

Activités extrabudgétaires de fond (y compris le secrétariat du Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation en cas de maladie, d'accident ou de décès et la Section des assurances) : 2 P-5, 1 P-4, 3 P-3 et 18 postes d'agent des services généraux (4 de 1re classe et 14 d'autres classes);

Activités de coopération technique : 1 P-4 et 9 postes d'agent des services généraux (1 de 1re classe et 8 d'autres classes);

Opérations de maintien de la paix (compte d'appui) : 1 P-5, 3 P-4, 5 P-3, 1 P-2 et 8 postes d'agent des services généraux (autres classes);

Fonds de péréquation des impôts : 1 P-4, 1 P-3 et 4 postes d'agent des services généraux (autres classes).

### **Ressources nécessaires (aux taux courants)**

#### *Postes*

- 27B.31 Le montant total des ressources prévues (11 299 300 dollars) représente le coût de 77 postes – traitements et dépenses communes de personnel. Il n'y a pas de changement en ce qui concerne le nombre et la classe des postes demandés pour l'exercice biennal 2000-2001.

#### *Autres dépenses de personnel*

- 27B.32 Le montant prévu (1 219 200 dollars, soit une diminution de 797 800 dollars) servira à recruter du personnel temporaire pour renforcer les effectifs pendant les périodes de pointe ainsi qu'à assurer la maintenance des modules 3 et 4 du Système intégré de gestion, comme expliqué en détail au paragraphe 27B.6.

#### *Voyages*

- 27B.33 Le montant de 8 100 dollars permettra d'effectuer des déplacements pour améliorer la coordination avec les lieux d'affectation hors Siège en ce qui concerne les méthodes de comptabilité et d'information financière.

#### *Services contractuels*

- 27B.34 Le montant de 26 200 dollars permettra de faire imprimer divers rapports à l'extérieur.

#### *Frais généraux de fonctionnement*

- 27B.35 Le montant prévu à cette rubrique (133 200 dollars) fait apparaître une diminution de 99 200 dollars tenant à ce que la mise en place du module 4 devrait se traduire par une réduction de l'utilisation de l'ordinateur central. Le montant demandé permettra de financer la quote-part de la Division dans les frais de maintenance et d'appui de l'infrastructure technique du réseau local (serveurs centraux notamment) sur laquelle reposent les services de gestion centralisés (courrier électronique et système UNIX pour le SIG, etc.) (21 500 dollars) et la maintenance du matériel de bureautique de la Division (111 700 dollars).

#### *Mobilier et matériel*

- 27B.36 Un montant de 231 400 dollars (soit une diminution de 54 000 dollars) est prévu pour mettre à niveau ou remplacer le matériel de bureautique de la Division.

## 2. Planification des programmes et établissement du budget

Tableau 27B.15

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	5 877,5	6 565,8	–	–	6 565,8	435,1	7 000,9
Autres dépenses de personnel	174,7	–	–	–	–	–	–
Voyages	14,3	7,9	–	–	7,9	0,4	8,3
Services contractuels	2,6	629,8	–	–	629,8	30,6	660,4
Frais généraux de fonctionnement	119,6	147,3	–	–	147,3	7,2	154,5
Mobilier et matériel	198,1	95,2	(45,6)	(47,8)	49,6	2,4	52,0
<b>Total</b>	<b>6 386,8</b>	<b>7 446,0</b>	<b>(45,6)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>7 400,4</b>	<b>475,7</b>	<b>7 876,1</b>

#### 2) Fonds extrabudgétaires

	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Montant estimatif	Provenance des fonds	2000-2001 Montant estimatif
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
			Structures administratives extrabudgétaires	–
	566,5	971,3	ii) Des activités extrabudgétaires	1 116,0
	260,5	200,4	Activités de fond	293,2
	–	–	Coopération technique	–
	–	–	Opérations de maintien de la paix	–
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
<b>Total</b>	<b>827,0</b>	<b>1 171,7</b>		<b>1 409,2</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>7 213,8</b>	<b>8 617,7</b>		<b>9 285,3</b>



Tableau 27B.16

**Postes nécessaires***Unité administrative : Division de la planification du programme et du budget*

	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	2	2	–	–	1	1	3	3
P-5	3	3	–	–	1	1	4	4
P-4/3	15	15	–	–	2	2	17	17
P-2/1	2	2	–	–	4	4	27	27
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>27</b>	<b>27</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	2	2	–	–	–	–	2	2
Autres classes	10	10	–	–	3	3	13	13
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>42</b>	<b>42</b>
<b>Total général</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>7<sup>a</sup></b>	<b>7<sup>a</sup></b>	<b>42</b>	<b>42</b>

<sup>a</sup> Postes financés à l'aide des sommes remboursées au titre des services d'appui : Activités extrabudgétaires de fond : 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 3 postes d'agent des services généraux (autres classes). Activités de coopération technique : 1 D-1.

**Ressources nécessaires (aux taux courants)***Postes*

27B.37 Les ressources nécessaires à ce titre, estimées à 6 565 800 dollars, couvriront le coût de 35 postes (traitements et dépenses communes de personnel). Le nombre et la classe des postes demandés pour l'exercice biennal 2000-2001 demeurent inchangés.

*Voyages*

27B.38 Un montant de 7 900 dollars est prévu au titre des voyages pour l'exercice 2000-2001.

*Services contractuels*

27B.39 Un montant de 629 800 dollars est demandé afin de financer les services informatiques nécessaires pour accroître la capacité du système d'information budgétaire et développer les interfaces avec le SIG.

*Frais généraux de fonctionnement*

27B.40 Le montant demandé (147 300 dollars) représente la quote-part de la Division dans les frais de maintenance et d'appui de l'infrastructure technique du réseau local (serveurs centraux notamment) sur laquelle reposent les services de gestion centralisés (courrier électronique et système UNIX pour le SIG) (98 700 dollars) et les frais d'entretien du matériel de bureautique (48 600 dollars).

*Mobilier et matériel*

27B.41 Un montant de 49 600 dollars (soit une diminution de 45 600 dollars) est prévu pour mettre à niveau et/ou remplacer le matériel de bureautique de la Division.

### 3. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix

Tableau 27B.17

#### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

##### Fonds extrabudgétaires

	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Montant estimatif	Provenance des fonds	2000-2001 Montant estimatif
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
			ii) Des activités extrabudgétaires	
			Activité de fond	
	4 866,0	5 343,9	Opérations de maintien de la paix	5 189,7
			b) Activités de fond	
			c) Projets opérationnels	
<b>Total</b>	<b>4 866,0</b>	<b>5 343,9</b>		<b>5 189,7</b>

Tableau 27B.18

#### Postes nécessaires

##### Unité administrative : Division du financement du maintien de la paix

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-2	–	–	–	–	1	1	1	1
D-1	–	–	–	–	1	1	1	1
P-5	–	–	–	–	3	3	3	3
P-4/3	–	–	–	–	14	12	14	12
<b>Total</b>	–	–	–	–	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>17</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	–	–	–	–	1	1	1	1
Autres classes	–	–	–	–	12	12	12	12
<b>Total</b>	–	–	–	–	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>Total général</b>	–	–	–	–	<b>32<sup>a</sup></b>	<b>30<sup>a</sup></b>	<b>32</b>	<b>30</b>

<sup>a</sup> Postes financés à l'aide du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix :  
1998-1999 : 1 D-2, 1 D-1, 3 P-5, 9 P-4, 5 P-3 et 13 postes d'agent des services généraux (1 de 1re classe et 12 d'autres classes);  
2000-2001 : 1 D-2, 1 D-1, 3 P-5, 9 P-4, 3 P-3 et 13 postes d'agent des services généraux (1 de 1re classe et 12 d'autres classes).

**Ressources nécessaires (aux taux courants)**

- 27B.42 Les dépenses de la Division sont financées par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Les montants indiqués tiennent compte des propositions que l'Assemblée générale doit examiner à la reprise de sa cinquante-troisième session en mai 1999.

Tableau 27B.19

**Récapitulation des mesures prises pour donner suite aux recommandations pertinentes des organes de contrôle interne et externe et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

<i>Description succincte de la recommandation</i>	<i>Mesures prises pour y donner suite</i>
<p><b>Comité des commissaires aux comptes (A/53/5, vol. I, chap. II)</b></p>	<p>La Division de la planification des programmes et du budget a modifié les procédures d'établissement du premier rapport sur l'exécution du budget de chaque exercice biennal. Des mesures ont été prises pour indiquer les écarts entre les dépenses effectives et celles prévues au budget imputables à des modifications concernant les taux de change et d'inflation et les taux des dépenses communes de personnel, ainsi qu'à d'autres variations au titre des traitements et dépenses communes de personnel dues à des écarts entre les taux de vacance de poste effectifs et ceux prévus au budget. Ainsi, le premier rapport pour l'exercice biennal 1998-1999 fait état de la principale source supplémentaire de divergence, de sorte que les dépenses effectives devraient être indiquées plus précisément dans le deuxième rapport qui sera présenté vers la fin de l'exercice biennal. En outre, lors de l'établissement du deuxième rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal 1996-1997, la Division de la planification des programmes et du budget a tiré parti de l'existence de rapports plus à jour sur les dépenses au Siège à New York, grâce à la mise en place du troisième module du SIG.</p>
<p>Amélioration du contrôle pour que le montant définitif des dépenses effectuées au titre de chaque chapitre et centre de responsabilité corresponde autant que possible aux crédits octroyés pour l'exercice biennal (par. 11 a) et 27).</p>	<p>La Division de la planification des programmes et du budget a continué de contrôler les dépenses au titre de chaque chapitre et centre de responsabilité pour assurer leur conformité avec les ouvertures de crédit approuvées. En outre, comme on l'a vu plus haut, la Division a modifié les procédures d'établissement du premier rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal 1998-1999. Elle a demandé en particulier aux chefs de département d'examiner leurs dépenses au cours des neuf ou 10 premiers mois de 1998 et de prévoir leurs besoins jusqu'à la fin de l'année civile afin de fournir une meilleure base pour ajuster l'ouverture de crédit initiale dans le contexte du premier rapport sur l'exécution du budget. La Division pourra ainsi indiquer plus précisément l'évolution des besoins pour l'essentiel des dépenses prévues au budget ordinaire qui correspondent aux postes permanents.</p>
<p>Intégration à titre prioritaire de tous les systèmes de comptabilité dans le SIG (par. 11 b) et 32).</p>	<p>En prévision de la mise en place du SIG dans les bureaux hors Siège, il a été communiqué à ces derniers le diagramme des comptes du SIG à utiliser lors de la conversion de leurs comptes aux fins de leur intégration dans le SIG.</p>

*Description succincte de la recommandation**Mesures prises pour y donner suite*

Modification du troisième module du SIG a) pour éviter d'avoir à procéder à des ajustements majeurs des comptes débiteurs et créanciers gérés par d'autres systèmes; et b) fournir des informations détaillées sur l'identité des débiteurs/créanciers pour chacune des dépenses inscrites aux comptes débiteurs et créanciers; et c) permettre à l'Organisation de continuer activement de recouvrer les sommes qui lui sont dues, en particulier celles qui sont inscrites dans des comptes restés longtemps en souffrance (par. 11 c) et 39).

a) Redéfinition par le Siège de l'Organisation des Nations Unies du volume d'informations à joindre aux bordereaux interservices afin de garantir que ceux-ci soient accompagnés de toutes les précisions nécessaires à la vérification et à l'enregistrement des transactions;

b) Contrôle et vérification périodiques par le Siège de l'Organisation des Nations Unies et l'Office des Nations Unies à Genève des bordereaux interservices de façon à ce que ces transactions soient correctement enregistrées dans les comptes au terme des exercices financiers;

c) Les montants bruts des bordereaux devraient apparaître dans les états financiers et être classés comme des transactions en attente (par. 48).

Réexamen de la situation des avances faites aux agents d'exécution qui n'ont pas été remboursées, notamment les plus anciennes et obtention des comptes y afférents; prise de mesures pour garantir la présentation systématique de comptes par les agents d'exécution (par. 57)

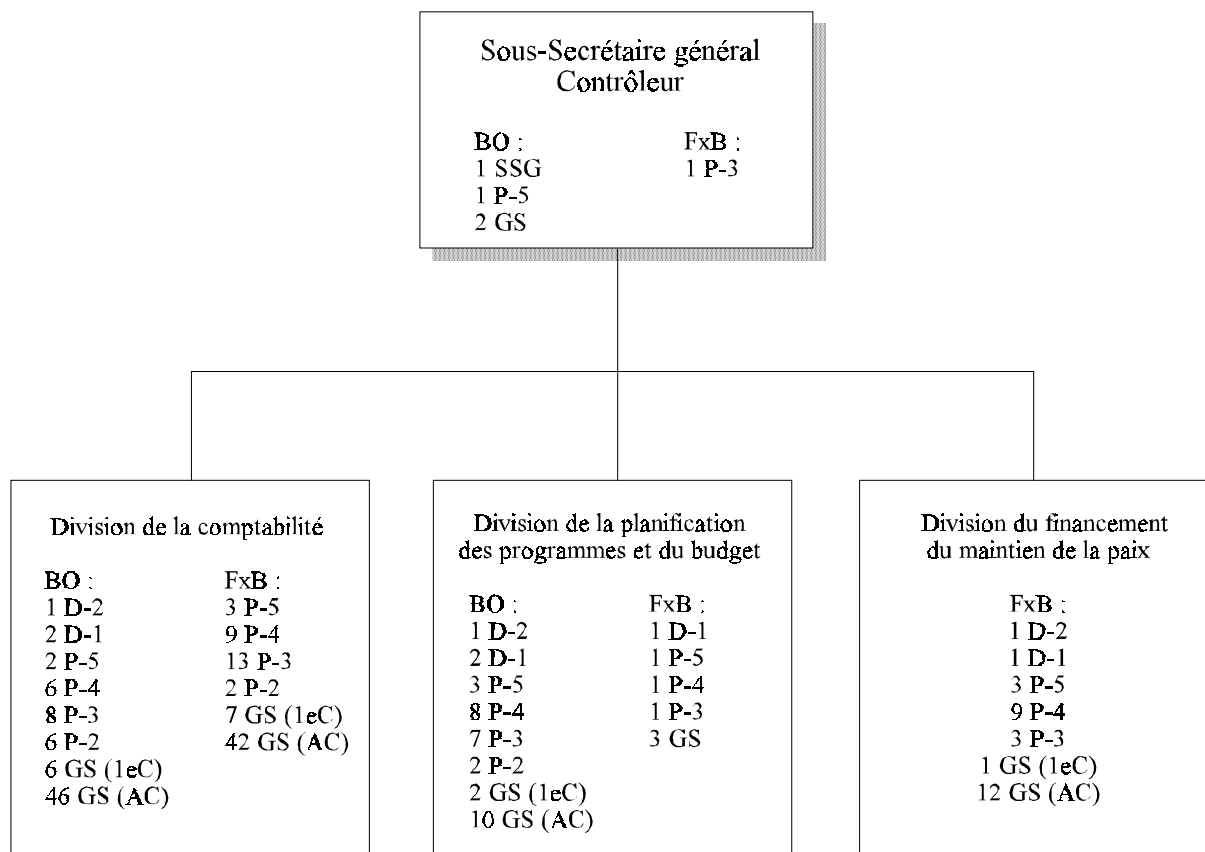
Il a été entrepris un examen approfondi de la manière dont sont traités les comptes débiteurs et créanciers dans le SIG, à la suite de quoi une proposition tendant à ajouter dans le SIG des codes généraux du grand livre et les règles de report correspondantes a été présentée pour assurer une meilleure gestion des comptes débiteurs et créanciers. En outre, un rapport pour la communication des informations financières en juin 1998 permet l'identification des soldes concernant les différents bénéficiaires et le montant net de ces soldes le cas échéant, aux fins de communication de l'information, ainsi que la fourniture de renseignements permettant d'ajuster les entrées à comptabiliser dans le système. Diverses modifications seront progressivement apportées au SIG.

Un dialogue permanent avec les bureaux extérieurs a permis au Siège de prendre conscience de la nature des difficultés liées à l'introduction du SIG et tout a été mis en oeuvre, y compris la publication d'instructions, pour veiller à ce que des informations complètes soient fournies pour assurer le traitement par lots des bordereaux interservices et lesdites informations avec une fréquence et une clarté plus grandes. Un examen détaillé du traitement des bordereaux interservices est actuellement entrepris en vue de simplifier ce processus et éventuellement de l'améliorer.

Outre les réexamens périodiques actuellement entrepris, un suivi plus fréquent est assuré auprès des agents d'exécution par l'intermédiaire des départements et bureaux organiques du Secrétariat.

**Bureau de la planification des programmes,  
du budget et de la comptabilité**

**Organigramme et répartition des postes proposés  
pour l'exercice biennal 2000-2001**



*Note :* SSG : Sous-Secrétaire général; GS : agent des services généraux; 1eC : 1re classe; AC : autres classes;  
BO : budget ordinaire; FxB : fonds extrabudgétaires.